



# COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

**Quarante-troisième session  
«Sécurité alimentaire et nutrition – faire la différence»**

**Rome (Italie), 17-21 octobre 2016**

**NOTE INDICATIVE SUR LA CONTRIBUTION DU CSA À LA  
RÉUNION DE 2017 DU FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU**

*La présente note d'information a pour objectif de guider les débats qui auront lieu à la quarante-troisième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) au sujet des éléments de la contribution que le CSA devrait apporter en 2017 au Forum politique de haut niveau pour le développement durable (HLPF) sur le thème «Éliminer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans un monde en mutation».*

## **I. CONTEXTE DE LA CONTRIBUTION DU CSA À L'EXAMEN MONDIAL 2017 DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030 ÉTABLI PAR LE FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU**

1. À la quarante-deuxième session du CSA (octobre 2015), les parties prenantes ont appelé le Comité à placer au centre de ses travaux la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le document *Mobilisation du CSA au service du Programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris projet de décision* (CFS 2016/43/6) contient une proposition formulée par le Groupe de travail à composition non limitée sur les objectifs de développement durable (ODD), qui sera soumise au CSA à sa quarante-troisième session. En réponse à l'appel lancé dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui invitait les commissions fonctionnelles du Conseil économique et social et d'autres organes intergouvernementaux à participer au suivi et à l'examen au sein du HLPF, la proposition prévoit une contribution volontariste du CSA aux débats mondiaux du HLPF concernant l'examen thématique. La contribution du CSA mettrait en évidence les liens réciproques entre sécurité alimentaire, nutrition et agriculture durable, ainsi que les questions connexes faisant l'objet de l'examen, afin de donner des avis en matière de politiques pour une mise en œuvre des ODD intégrant les trois aspects du développement durable.

2. En 2016, le HLPF a demandé aux commissions fonctionnelles et aux organes spécialisés du Conseil économique et social, ainsi qu'à environ 80 comités et plateformes intergouvernementaux, de

*Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*



fournir des contributions; il en a reçu 47, dont une du CSA. La contribution du CSA et d'autres contributions concernant la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable sont bien décrites dans la synthèse réalisée par le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (ONU) mais la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable et le développement rural n'étaient pas mis au premier plan dans la déclaration ministérielle formulée par le HLPF.

3. Dans sa résolution sur le suivi et l'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030 au niveau mondial, adoptée le 29 juillet 2016, la soixante-dixième Assemblée générale des Nations Unies a déclaré que le thème 2017 de l'examen du Programme (y compris tous les ODD) réalisé par le HLPF sous l'égide du Comité économique et social serait «Éliminer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans un monde en mutation». Par ailleurs, et sans remettre en question le caractère intégré, indivisible et inextricable des ODD, le HLPF examinera minutieusement plusieurs objectifs: il s'agira, en 2017, des ODD 1, 2, 3, 5, 9 et 14. Dans la proposition de mobilisation du CSA au service du Programme de développement durable à l'horizon 2030, il est indiqué que, du fait que les partis prenantes au CSA débattent de manière plus approfondie de la situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, des causes sous-jacentes, des politiques fructueuses et des points de blocage, et qu'elles partagent leurs expériences, le Comité peut apporter une contribution aux sessions du HLPF, qui couvre nécessairement un champ plus vaste et plus général (CFS 2016/43/6, paragraphe 17). La proposition prévoit que le CSA présente au HLPF un aperçu global de l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition, des enseignements intéressants le thème annuel du HLPF et des décisions et instruments de politique pertinents du Comité, que viendront éventuellement compléter, en annexe, des références aux rapports pertinents du HLPF et des notes sur des questions critiques et nouvelles (CFS 2016/43/6, annexe 1). Il conviendra d'introduire cette contribution par un résumé des principales recommandations et décisions du CSA qui se rapportent au thème annuel et aux débats du HLPF.

4. En outre, afin que le HLPF reçoive ces éléments en temps voulu, il est prévu d'organiser, au moins en 2017, un débat du CSA en plénière sur la contribution du Comité au titre du thème de l'examen qui sera réalisé par le HLPF. Les membres prendront une décision d'orientation générale et chargeront le Bureau du CSA de parachever la contribution qu'un groupe de travail aura élaborée pendant la période intersessions. Afin de permettre que les débats en plénière aboutissent à des indications consensuelles, sur le contenu et la structure de la contribution, par exemple, plusieurs questions essentielles sont posées ci-après. Une proposition de plan général annoté pour la contribution 2017 du CSA est présentée.

5. La contribution du CSA doit à la fois être adaptée et viser à alimenter et à faciliter les débats du HLPF en présentant de manière concise les travaux du CSA sur les politiques et leur caractère transversal dans le contexte du thème considéré, tout en mettant en lumière les principales questions directement pertinentes dans les produits. Elle doit aussi se fonder sur les décisions et produits approuvés. Ainsi, elle ne doit en aucun cas rouvrir le débat sur les textes déjà négociés.

#### **Indication que le CSA réuni en plénière est invité à donner**

- a) Quels sont les messages les plus importants qui ressortent des travaux du CSA en rapport avec le thème de l'examen 2017 «Éliminer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans un monde en mutation»?
- b) Les travaux pertinents du CSA en matière de politiques qui ne sont pas encore achevés/approuvés doivent-ils figurer en référence?
- c) Comment la contribution du CSA peut-elle refléter au mieux les liens réciproques entre les travaux du CSA et le thème de l'examen que doit réaliser le HLPF?
- d) Comment la contribution du CSA peut-elle faciliter le plus efficacement les débats au sein du HLPF et avoir un effet sur les orientations qui apparaîtront dans la déclaration finale?

e) Le plan proposé ci-dessous fournit-il un cadre adéquat (structure, contenu) au Groupe de travail à composition non limitée sur les ODD et au Bureau, pour ce qui est d'élaborer la contribution 2017?

## **II. PROPOSITION DE PLAN POUR LA CONTRIBUTION 2017 DU CSA**

### **A. Introduction: Pauvreté, prospérité et mutation rapide des systèmes alimentaires**

6. Éléments les plus récents figurant dans L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde (SOFI)/mise à jour sur la base des dernières évolutions et données.

7. Lien indissociable pauvreté/faim et principales relations d'interdépendance. La pauvreté imprègne les causes structurelles de la faim et de la malnutrition en ce qui concerne la gouvernance, les aspects économiques et liés à la production, les questions démographiques et sociales, les questions climatiques et environnementales (Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition, chapitre II, section A «Les causes structurelles de la faim et de la malnutrition»).

### **B. Travaux du CSA en matière de politiques au service de l'élimination de la faim et de la promotion de la prospérité**

8. Contribution ciblée s'appuyant sur les travaux pertinents du CSA concernant l'élimination de la pauvreté en milieu rural et urbain et la promotion de la prospérité. Souligner l'importance de l'ODD 2, tout en explicitant les liens avec la réalisation d'autres ODD au titre de l'examen confié au HLPF. Plusieurs aspects des travaux du CSA méritent d'être soulignés:

- Concrétisation progressive du droit à l'alimentation dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale;
- Régimes fonciers/Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale;
- Investissements responsables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires/Principes du CSA pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires;
- Parité hommes-femmes (référence à divers produits du CSA);
- [Établir un lien entre les petits exploitants et les marchés – sous réserve d'approbation à la quarante-troisième session du CSA];
- Résilience face aux crises prolongées/Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées (CSA-CDA);
- Protection sociale.

### **C. Questions nouvelles et voie à suivre: Opérer une transition vers des systèmes alimentaires durables et inclusifs dans le monde entier**

Mettre en lumière les travaux à venir du CSA intéressant le thème, notamment:

- Nutrition et systèmes alimentaires;
- Transformation des zones rurales et urbanisation;
- Approfondissement des travaux sur l'autonomisation des femmes au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

### **D. Conclusion**

- Principaux messages et recommandations, pour examen par le HLPF.